

par François GAZIER

Etudier et présenter un auteur ce n'est pas seulement analyser et apprécier son œuvre, c'est aussi se pencher sur sa vie et tenter de la reconstituer, l'une éclairant l'autre.

Parfois la vie et l'œuvre n'ont que des rapports épisodiques. Il arrive aussi qu'elles soient intimement liées.

Au chapitre des historiens de Port-Royal le contraste est saisissant entre Sainte-Beuve qui, quelle que fût la profondeur de son investissement dans l'histoire de Port-Royal, n'y consacra qu'un temps de son existence au bout duquel il affirma bien haut son détachement du sujet qu'il venait de traiter et Augustin Gazier dont véritablement la vie et l'œuvre ne font qu'un.

Ce n'est pas un hasard si, en 1844, il est arrivé au monde avec le prénom d'Augustin, ni si, en 1922, la veille du jour de sa mort il corrigeait les épreuves du deuxième tome de *l'Histoire Générale du Mouvement Janséniste* qu'il venait d'achever.

Ses antécédents familiaux, son éducation, sa carrière universitaire, sa vie de famille, son activité à la Société Saint-Augustin et à la Bibliothèque de la rue Saint-Jacques, ses livres, ses relations, le décor de son cabinet de travail..., tout était centré sur un unique pôle d'intérêt, commandé par une unique référence : Port-Royal.

\*\*

Les parents d'Augustin Gazier appartenaient l'un et l'autre à la petite société janséniste de Paris qui gravitait autour des gestionnaires de la « Boîte à Perrette », cette caisse de secours entretenue depuis Nicole par des familles jansénistes

pour venir en aide à ceux de leurs membres qui étaient persécutés ou tombés dans le besoin.

Son père, Gabriel Gazier, était né en mars 1814 à Taverny, alors petit village agricole, dans une famille de cultivateurs et de vigneron. Le grand-père, Guillaume Gazier, qui avait cinq frères enrôlés dans les guerres de l'Empire, dont quatre périrent dans la campagne de Russie, avait dû à sa santé fragile de rester au village et d'échapper à un tel sort. Il s'était marié, avait eu une fille, Louise, puis en pleine débâcle des armées napoléoniennes, ce petit garçon, Gabriel, mais perdit sa jeune épouse quelques semaines plus tard lors de l'occupation prussienne. Incapable d'élever ses deux enfants, une cousine à laquelle leur mère avait fait appel avant de mourir les prit en charge. C'était la sœur Hilaire de la communauté, de tendance janséniste, des Sœurs de Sainte-Marthe, forte personnalité qui devait d'ailleurs devenir supérieure générale de cette communauté.

D'emblée elle confia la petite Louise aux sœurs de Sainte Marthe et le nouveau-né Gabriel aux frères de la Société des Écoles chrétiennes du Faubourg Saint-Antoine, dits Frères Tabourin, congrégation laïque, elle aussi d'obédience janséniste, composée de frères qui ne formulaient pas de vœux mais obéissaient à une règle stricte et menaient en commun une vie ascétique adonnée à leur tâche éducative.

Sous l'œil vigilant de la sœur Hilaire, le jeune Gabriel, qui était fort bien doué, grandit, s'instruisit et, tout naturellement, entra dans la confrérie des Frères Tabourin à 16 ans comme postulant, à 17 comme novice et à 18 ans comme maître, cependant que, de son côté sa sœur Louise devenait religieuse de l'ordre de Sainte Marthe.

Les choses auraient pu s'arrêter là et Augustin Gazier ne jamais venir au monde si en 1840 Gabriel Gazier ne s'était joint à une protestation contre les agissements tortueux du supérieur de la confrérie de l'époque en présentant une offre de démission. Le supérieur fut désavoué mais la démission fut acceptée. Revenu à la vie séculière, tout en conservant la direction de l'école dont il avait la charge, il songea à se marier et fit porter son choix sur une jeune fille du milieu port-royaliste, Scholastique Hettier, qui avait été élevée par les sœurs de Sainte Marthe et assistait sa mère veuve à la tête d'une insti-

tution de jeunes filles à Montmartre. Les jeunes époux commencèrent alors une carrière d'instituteurs libres, ouvrant, comme la législation le permettait alors, leur propre institution et y enseignant avec, quand la situation financière le permettait, le concours de maîtres de dessin, de musique, d'anglais et même parfois de latin. Ils eurent de nombreux enfants dont, comme il était fréquent à l'époque, plusieurs moururent en bas âge. Augustin était l'aîné de ceux qui survécurent.

Gabriel Gazier, rudement formé par la vie et les Frères Taubourin, était un homme énergique et d'une très grande rigueur morale qui exerça avec opiniâtreté son métier d'instituteur libre et consacra le peu de loisir dont il disposait aux affaires de la société gestionnaire de la « Boîte à Perrette », qui prit à cette époque le nom de Société Saint-Augustin, dont il assura d'abord le secrétariat aux côtés du baron Locre, avant d'en devenir lui-même membre et finalement président.

Quant à Scholastique Hettier, femme de tête et femme de cœur, elle assista son mari avec un dévouement sans faille tout en entretenant de bonnes relations avec les membres des familles jansénistes de Paris et, bien sûr, avec les Sœurs de Sainte Marthe.

Tous deux consacrèrent le meilleur d'eux-mêmes à l'éducation civile et religieuse de leurs enfants et tout spécialement d'Augustin dont le zèle et les succès scolaires firent leur fierté.

Leur influence sur leur fils fut considérable. Ils lui inculquèrent une armature religieuse et morale imprégnée de la tradition janséniste telle qu'on la vivait et la pratiquait dans les milieux dits de la « Chrétienté » au siècle dernier, mais sans jamais se référer au Port-Royal du XVII<sup>e</sup> siècle, pas plus aux événements qu'aux écrits de cette période.

Ainsi c'est l'homme qu'ils façonnèrent, mais nullement l'historien.



Augustin Gazier fut admis dès son plus jeune âge dans les classes paternelles où il assimila sans peine toutes les matières de l'enseignement élémentaire.

A 11 ans il avait achevé son instruction primaire et manifestait de grandes dispositions pour l'étude. On l'inscrit

comme externe au lycée Louis-le-Grand où il fit une brillante sixième et passa avec succès le concours des bourses, ce qui lui valut de poursuivre sa scolarité comme interne sans être à la charge de ses parents.

Travaillant fort bien, c'est là qu'il acquit les solides bases de ses connaissances et de sa culture.

A l'époque, la vie d'un interne au lycée était quasi militaire et les dimanches pour Augustin Gazier ne furent pas moins austères. Après une messe basse à Louis-le-Grand avant la sortie des pensionnaires, son père venait le chercher avec ses deux frères et tous quatre se rendaient à Notre-Dame pour assister à la grand-messe. L'après-midi la famille entière allait à Saint-Sulpice entendre nones, vêpres, sermon, complies et salut, puis faisait une courte promenade au Luxembourg pour enfin reconduire le pensionnaire à Louis-le-Grand.

Dès ses années de lycée, Augustin Gazier prit le goût et l'habitude de la lecture, surtout celle des auteurs classiques avec une prédilection déjà affirmée pour Bossuet.

Son éducation religieuse était très poussée, nourrie par son père, qui était son directeur de conscience et lui inculquait sa pratique du catholicisme à la manière janséniste, mais sans aucune référence à saint Augustin ni aux auteurs de Port-Royal.

En 1863 il fut reçu à l'École Normale Supérieure et les trois ans qu'il passa rue d'Ulm furent des plus féconds. Il ne fut plus à la charge de ses parents, se trouva en contact avec des professeurs et des camarades cultivés et intéressants et développa son indépendance et sa personnalité. Il se jeta à corps perdu dans la lecture des classiques, des romantiques et même des auteurs contemporains. Il s'intéressa aussi aux beaux-arts pour lesquels il avait toujours eu des dispositions, se passionnant pour la peinture au musée du Louvre et pour l'architecture, notamment religieuse.

Enfin au milieu de maîtres et de condisciples en majorité incroyants il entreprit une remise en cause de sa foi catholique, relisant en parallèle Bossuet et Voltaire, Pascal et Renan, pour conclure sans appel à la vérité de sa croyance.

Tenu de se présenter à l'agrégation, il hésita entre celle d'histoire et celle de grammaire et finalement, parce qu'il ne se sentait pas assez sûr de sa mémoire des noms et des dates, choisit cette dernière, ce qui lui valut d'entrer dans la carrière

enseignante en qualité de professeur de quatrième au lycée de Montpellier.

Il resta dans cette ville quatre ans, y menant une vie assez recluse, se consacrant à son enseignement et à ses recherches sur Bossuet et revenant passer toutes ses vacances à Paris au sein de sa famille.

C'est à cette époque que, pour la première fois, accompagnant sa mère dans une de ses visites aux sœurs de Sainte Marthe à Magny-les-Hameaux, il se rendit sur le site de Port-Royal, et surtout que, sur l'invitation du baron Locre, secrétaire trésorier de la Société Saint-Augustin, il pénétra dans la bibliothèque de la rue Saint-Jacques, événement essentiel qui détermina toute la suite de sa vie et de son œuvre et sur lequel nous reviendrons.

Abandonnant pour un temps Bossuet, il se lança, à l'aide de documents trouvés dans cette bibliothèque, dans une recherche sur les dernières années du cardinal de Retz.

Ce fut enfin l'époque de son mariage. Désireux de fonder une famille et fuyant les propositions montpelliéraines qui ne manquèrent pas de se présenter, il confia à sa mère la mission de lui trouver l'épouse adéquate. Scholastique Hettier alerta ses précieuses relations. On se mit en chasse pour se fixer finalement sur la fille du censeur du lycée Louis-le-Grand, Louis Roguet. Par l'intermédiaire une fois de plus des religieuses de Sainte Marthe, qui tenaient l'infirmerie du lycée, contact fut pris entre Louis Roguet et Gabriel Gazier et une entrevue fut aménagée entre leurs enfants. L'affaire fut rondement menée : fiançailles à Pâques, mariage dans l'été. Et à partir de ce jour, Augustin Gazier bascula littéralement dans la famille de ses beaux-parents, s'installant avec sa jeune épouse et leurs enfants, de plus en plus nombreux, dans l'appartement de fonction du censeur du lycée Louis-le-Grand, puis, lorsque ce dernier fut nommé directeur du collège Rollin, dans le vaste appartement directorial de cet établissement. Il obtint une affectation au lycée de Versailles, puis au lycée Saint-Louis et enfin au collège Rollin, auprès de son beau-père.

Ainsi, « à l'aise dans son domestique » comme le préconisait Bossuet, il put consacrer tout le temps que la classe ne lui prenait pas à l'exploration en profondeur de la bibliothèque de la rue Saint-Jacques et, dans le silence des cabinets de travail

qu'il s'était aménagés au lycée Louis-le-Grand puis au collège Rollin, à ses travaux d'écriture.

Il transforma son étude sur les dernières années du cardinal de Retz en thèse de doctorat et rédigea en latin, comme on l'exigeait à l'époque, une thèse complémentaire sur les Hymnes de Santeul. Cette thèse fut soutenue avec succès en Sorbonne en décembre 1875 et il devint ainsi docteur ès lettres à 31 ans.

Cinq ans plus tard, sans l'avoir postulé, il fut nommé maître de conférences de littérature française à la Sorbonne. Il se consacra dès lors avec application et succès à ses nouvelles tâches, professant des cours de licence et de doctorat, participant à d'innombrables jurys d'examen, tout en poursuivant avec acharnement ses travaux personnels d'histoire et de littérature, car jusqu'aux dernières années de sa vie, il persista à s'adonner simultanément à l'une et l'autre de ces deux disciplines.

En 1883 il est nommé secrétaire du comité des Travaux Historiques au ministère de l'Instruction Publique, ce qui le mit en relations régulières avec les principaux historiens de l'époque et raviva son intérêt pour les études historiques. Mais à la même époque, il se lança aussi dans la confection de dictionnaires et d'éditions scolaires, ce qui devait l'occuper largement, des années durant.

Quant à la carrière universitaire, elle fut pour lui assez décevante. Mal à l'aise dans les cabales professionnelles et suspecté en raison de ses convictions religieuses, il vit les unes après les autres lui échapper les chaires de faculté où il aurait pu accéder au grade de professeur.

Tout au plus en 1884 lui concéda-t-on la fonction honorifique de professeur adjoint. Et ce n'est finalement que le 1<sup>er</sup> novembre 1913, à la veille de sa retraite, qu'il est enfin nommé dans la chaire de poésie française de la faculté des Lettres de Paris.

Sa vie familiale en revanche fut celle qu'il souhaitait, pleinement conforme au modèle du ménage chrétien légué par ses parents. Augustin Gazier eut de Louise Roguet neuf enfants, cinq garçons et quatre filles qu'ils élevèrent auprès d'eux et qui firent des études brillantes avant d'embrasser des carrières universitaires ou administratives et leur donnèrent entière

satisfaction. Mais il paya un tribut très lourd à la guerre de 1914 : un de ses fils, Félix, et ses deux gendres furent tués, deux autres de ses fils blessés.

Augustin Gazier n'eut aucune vie publique ni mondaine, se refusant à tout voyage, toute sortie, tout spectacle. Il n'allait jamais au concert, jamais au théâtre. Tout son temps était consacré à la Sorbonne, à la bibliothèque de la rue Saint-Jacques et à son cabinet de travail. Pendant les vacances il se rendait avec sa femme, ses enfants et naturellement ses beaux-parents, dans la maison qu'il avait acquise à Saint-Leu, tout près de Taverny, seul endroit où il s'autorisait quelque divertissement en s'enfermant dans son atelier pour y travailler le bois.

Sa foi religieuse était profonde et affirmée. A l'Ecole Normale il appartenait à la petite minorité dite thala : ceux qui allaient-t-à-la-messe. Avec sa famille il pratiquait sa religion sans défaillance à Saint-Séverin, à Saint-Jacques du Haut Pas et à la belle église gothique de Taverny. Et il le faisait à la manière de la petite société janséniste à laquelle il était fier d'appartenir, qui professait une parfaite orthodoxie tout en étant reconnaissable à certains indices dont, avec quelque malice, Augustin Gazier dresse la liste dans le livre de ses *Souvenirs* :

Les chrétiens jansénistes n'assistent qu'à la grand messe, sauf le deuxième dimanche de juillet, fête du Sacré-Cœur où ils se replient sur une messe basse.

Ils se tiennent debout pendant le Credo et la Préface.

Ils chantent avec le chœur.

Ils ne récitent jamais un chapelet, car c'est la prière de ceux qui ne savent pas lire.

Ils affectent la plus grande réserve à l'égard du dogme de l'Immaculée Conception, de la célébration du Sacré-Cœur et du prétendu dogme de l'Infaillibilité Pontificale.

Enfin ils ne communient qu'aux grandes fêtes, et toujours après s'être confessés.

Cette foi en Dieu ne nourrissait pas seulement ses pratiques religieuses, elle guidait ses pensées et ses actions à tous les instants de son existence. En bon disciple de Bossuet il voyait en tout événement, du plus infime au plus considérable, le doigt de la Providence et il était profondément convaincu

— il le dit et le répète tout au long de ses *Souvenirs* — d'avoir été mis au monde uniquement pour accomplir les vues que cette Providence avait sur lui et qui étaient d'assumer la défense envers et contre tous de l'honneur de Port-Royal. Toutes les circonstances de sa vie, les chances et les succès, comme les difficultés et les épreuves n'avaient qu'une explication et qu'une justification: lui permettre d'agir pour l'illustration et la défense de la sainte cause de Port-Royal. Dieu lui avait donné les moyens de la remplir. Ce faisant, il n'était qu'un instrument entre les mains de la divine Providence.

\*\*

Dans un tel environnement, après une telle formation, sous l'empire de telles convictions, Augustin Gazier était assurément prédisposé à devenir historien de Port-Royal. Mais le facteur décisif qui déclencha en lui cette vocation fut son entrée, au début de l'année 1871, dans la bibliothèque de la rue Saint-Jacques.

Cette bibliothèque a été constituée progressivement par le regroupement dans l'immeuble acquis au début du XIX<sup>e</sup> siècle par les gestionnaires de la « Boîte à Perrette » au 169 de la rue Saint-Jacques, de deux fonds d'ouvrages, de manuscrits et de documents divers.

L'un le fonds Le Paige comprenait une collection exceptionnelle d'ouvrages sur l'histoire ecclésiastique et parlementaire et de nombreuses copies des archives du monastère de Port-Royal sauvées de la destruction par le lieutenant de police d'Argenson.

L'autre, rassemblé par la communauté des prêtres de la paroisse Saint-Séverin comprenait notamment les ouvrages et documents ayant appartenu à l'abbé Grégoire et tout spécialement sa correspondance.

Cette bibliothèque, très fermée et assez mystérieuse, dont Sainte-Beuve a toujours ignoré l'existence, était donc entre les mains de la société tontinière constituée par les gestionnaires de la « Boîte à Perrette », qui étaient en même temps les administrateurs temporels de la Société des Frères des Ecoles chrétiennes au faubourg Saint-Antoine, ce qui fait que leur société, première incarnation de l'actuelle Société de Port-Royal, s'ap-

pela d'abord la Société Saint-Antoine avant de prendre en 1845 le nom, plus janséniste, de Société Saint-Augustin.

Sous le Second Empire l'âme de la société, plus que ses présidents successifs, était le baron Locre, qui occupait un emploi de secrétaire de section au Conseil d'Etat dont son père, du temps de Napoléon I<sup>er</sup>, avait été le premier Secrétaire Général.

Quant à la bibliothèque, dite « bibliothèque de ces Messieurs », elle était jalousement gardée par deux sœurs, les demoiselles Sophie et Rachel Gillet, issues d'une famille port-royaliste et dont un frère était membre de la Société Saint-Augustin.

Elles avaient pris en charge la conservation et le classement de ces collections dont elles défendaient à tous l'accès, tout en se constituant pour elles mêmes à leur domicile une très belle collection privée de souvenirs port royalistes : livres, tableaux et gravures.

Au lendemain de la Commune, le baron Locre, très reconnaissant envers les époux Gabriel et Scholastique Gazier d'avoir, pendant qu'il était allé se mettre à l'abri loin de Paris, assuré la sauvegarde des affaires de Port-Royal et notamment de la fameuse « Boîte à Perrette » cachée dans leur armoire à linge, ouvrit au brillant universitaire qu'était leur fils les portes si bien closes de la bibliothèque, l'invitant à venir y travailler et à y puiser pour ses publications. Augustin Gazier y pénétra sur la pointe des pieds sous l'œil plus que méfiant des sœurs Gillet, mais fut tout de suite ébloui par les trésors qu'il y découvrit. Se réservant d'en faire plus tard une exploitation systématique, il jeta son dévolu sur un recueil de pièces relatives au cardinal de Retz qu'il emporta à Montpellier pour en tirer, comme on l'a vu, la matière de ce qui devait devenir sa thèse... Mais ce n'est qu'après son retour à Paris et surtout après la mort de Rachel Gillet, et celle de sa sœur Sophie, un peu plus tard, qu'il put pleinement tirer parti des ressources ainsi mises à sa disposition.

En 1877 Locre le fit nommer bibliothécaire en titre, fonction qu'il devait conserver jusqu'à sa mort avec à ses côtés, à partir de 1902, l'assistance éclairée de sa nièce, Cécile Gazier.

En 1878 il entra dans la Société Saint-Augustin et en devint après Locre le secrétaire trésorier, fonction qu'il conserva également jusqu'à sa mort, se refusant toujours à en assumer la présidence.

Enfin en 1880 il reçut personnellement des héritiers des demoiselles Gillet donation de leurs précieuses collections particulières, qu'il reversa pour la plus grande part à la bibliothèque.

Dès lors l'ancrage à Port-Royal était complet et il fut définitif. C'est à cette bibliothèque de la rue Saint-Jacques qu'Augustin Gazier consacra le meilleur de son temps et en elle qu'il puisa l'inspiration et la matière de toute son œuvre. Il en avait toujours la clé dans sa poche et dès qu'il avait achevé son service à la Sorbonne ou qu'il interrompait ses heures d'écriture dans son cabinet de travail, il s'y rendait, seul ou parfois accompagné d'un visiteur qui avait su gagner sa confiance et qu'il jugeait digne d'y être introduit. C'était la récompense suprême, l'entrée dans le saint des saints, réservée aux seuls admirateurs de Port-Royal, fermée en général aux prêtres et totalement aux jésuites et aux protestants.

\*\*

L'œuvre écrite d'Augustin Gazier, travailleur infatigable, est volumineuse et homogène.

Mis à part des Lettres sur le siège de Paris dont certaines furent publiées dans le *Journal des Débats* et dans la *Revue Hebdomadaire, le Dictionnaire Classique* qui, avant le Larousse, eut le plus grand succès et le *Dictionnaire Encyclopédique Armand Colin* qui lui a succédé et enfin les *Souvenirs* qu'il écrivit à l'unique destination de ses enfants et qui ne furent donc pas édités, tous ses écrits portèrent sur le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles et le tout début du XIX<sup>e</sup> et avant tout sur l'histoire religieuse de ces périodes, vue à travers Port-Royal et les fonds de la bibliothèque de la rue Saint-Jacques.

Mais il ne fit pas seulement œuvre d'historien. Il était professeur de lettres et non pas d'histoire et ses écrits portèrent tout autant sur la littérature de cette époque que sur son histoire. L'un de ces ouvrages porte même le titre de *Mélanges de littérature et d'histoire*.

C'est ainsi qu'il composa, à l'instar de nombreux autres universitaires, des éditions de textes classiques assorties d'introductions, notes, commentaires et bibliographies : sermons, oraisons funèbres et pages choisies de Bossuet, choix de fa-

bles de La Fontaine, œuvres poétiques de Boileau, qu'il publia des études sur des points particuliers des œuvres de Corneille, Racine, Molière, Montaigne, Pascal, La Bruyère, Fénelon, Voltaire, Rousseau et même Châteaubriand, qu'il rédigea des manuels à l'usage des élèves et des étudiants, notamment un traité d'explication française qui eut beaucoup de succès, une petite histoire de la littérature française, qu'il participa enfin pour le XVII<sup>e</sup> siècle à l'élaboration de la grande histoire de la langue et de la littérature française de Petit de Julleville.

Mais c'est son œuvre d'historien qui retient aujourd'hui notre attention. Elle revêt des formes multiples :

Ce fut tout d'abord l'édition, assortie de tout un appareil introductif et critique, de textes inédits ou parfois déjà publiés sous une version différente puisés dans les fonds de la bibliothèque de la rue Saint-Jacques :

— l'*Abrégé de l'histoire de Port-Royal* de Jean Racine, suivi d'une chronologie pour la période postérieure à 1665 et d'une bibliographie.

— les *Mémoires* de Godefroi Hermant sur l'histoire ecclésiastique du XVII<sup>e</sup> siècle, à partir d'une copie faite à Port-Royal beaucoup plus lisible et exploitable que le manuscrit original conservé à la Bibliothèque Nationale.

— un nouveau manuscrit de l'*Entretien* de Pascal avec Lemaître de Sacy sur Epictète et Montaigne.

— L'édition de Port-Royal des *Pensées* de Pascal, sur le plan retenu par Port-Royal mais dans le texte établi pour l'édition Brunshvicg.

Certains des écrits ainsi édités à partir des fonds de la bibliothèque ne concernaient pas directement l'histoire de Port-Royal mais lui avaient paru néanmoins, en raison de leur intérêt intrinsèque, justifier une publication :

— le *Journal* d'un docteur de Sorbonne, description du régime intérieur de l'ancienne Faculté de Théologie à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ;

— les *Mémoires* de Sartine sur la police de Paris ;

— des fragments inédits des *Mémoires* du chancelier d'Aguesseau ;

— la lettre de Grégoire sur les patois de France ;

— enfin il prépara et annonça même la publication de notes et procès-verbaux de Locre — le père du secrétaire de la Société

Saint-Augustin — sur les séances du Conseil d'Etat du Premier Empire. Le travail fut repris et réalisé en 1963 par M. Jean Bourdon sous le titre *Napoléon au Conseil d'Etat*.

Viennent ensuite les ouvrages de fond qu'il consacra à l'histoire de Port-Royal :

— le premier, fort modeste, mais où apparaît déjà avec vigueur sa conception du jansénisme, fut une notice historique à l'usage des visiteurs de Port-Royal des Champs, que la Société Saint-Augustin lui demanda de rédiger lorsqu'elle racheta le domaine et l'ouvrit au public. Cette brochure, illustrée, fut par la suite à de nombreuses reprises rééditée et complétée ;

— on évoquera ensuite l'étude sur les dernières années et la conversion finale du cardinal de Retz, sa thèse de doctorat, que par la suite il publia en librairie.

— puis deux livres de circonstance et de combat écrits pour défendre certains aspects controversés de l'histoire de Port-Royal :

• *Jeanne de Chantal et Angélique Arnaud d'après leur correspondance*, afin de montrer les similitudes des traditions port-royalistes et salésiennes.

• *Une suite à l'histoire de Port-Royal : Jeanne de Boisgno-rel contre Christophe de Beaumont*, où la résistance des Sœurs hospitalières aux persécutions de l'archevêque de Paris démontre qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle l'esprit de Port-Royal était toujours bien vivant.

— un autre ouvrage important élaboré à partir des documents du fonds Grégoire fut publié sous le titre *d'Etudes sur l'histoire religieuse de la Révolution française*.

— enfin le couronnement de l'œuvre d'Augustin Gazier fut *l'Histoire générale du mouvement janséniste depuis ses origines jusqu'à nos jours*, en deux volumes qui furent publiés au lendemain de sa mort.

Il avait encore deux projets en chantier qu'il ne put mener à terme :

— une histoire de la congrégation des Sœurs de Sainte Marthe que sa nièce Cécile Gazier put ensuite rédiger à sa place.

— une étude historique sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le diocèse de Blois de 1795 à 1802 d'après la correspondance de l'abbé Grégoire, qui reste à écrire.

Au moins aussi importante que cette production d'ouvrages de librairie fut la rédaction d'une masse d'opuscules, brochures, articles — on en compte plus d'une centaine — qu'Augustin Gazier publia dans diverses revues historiques, critiques ou de culture générale à l'occasion soit de la parution d'un ouvrage touchant Port-Royal, soit d'une trouvaille qu'il venait de faire à la bibliothèque, soit de la nécessité qu'il ressentait de rectifier une erreur, de combattre une accusation, de préciser un point en discussion, afin de faire valoir ce qu'il regardait comme la vérité et de défendre la cause et les hommes de Port-Royal contre quiconque faisait mine de les attaquer ou même simplement ne leur rendait pas l'hommage qui selon lui leur était dû.

On ne saurait en donner la liste complète. Voici à titre d'exemples, quelques titres :

- *Bossuet et Louis XIV* ;
- *Fénelon et le Saint-Siège en 1688* ;
- *Blaise Pascal et Antoine Escobar* ;
- *Pascal et Claude de Lingendes* ;
- *Pascal et Mademoiselle de Roannez*, où il détruit la légende de leurs prétendues amours ;
- *Les derniers jours de Blaise Pascal*, où il fait justice de son prétendu désaveu de ses opinions port-royalistes sur son lit de mort ;
- *Le Sacré-Cœur à Port-Royal en 1627* ;
- *Le masque mortuaire de la mère Angélique Arnaud* ;
- *Claude Lancelot*, pour redresser le portrait un peu désobligeant qu'en avait fait Sainte-Beuve ;
- *La destruction des petites écoles de Port-Royal* ;
- *Les écoles de charité du faubourg Saint-Antoine* (l'histoire des Frères Tabourin) ;
- *L'école primaire et les évêques constitutionnels sous le Directoire* ;
- *La cultuelle du quartier latin (1795-1802)* ;
- *Manzoni à Port-Royal en 1810*.

Appuyées sur des documents sûrs et servies par sa grande érudition, ces mises au point, souvent véhémentes, font presque toujours autorité.

Enfin Augustin Gazier, qui s'était toujours intéressé à l'art, et tout spécialement à l'art religieux, a publié diverses

études illustrées sur des sujets touchant aux artistes qui ont traité de Port-Royal.

En voici les principaux titres :

— *Philippe et Jean-Baptiste de Champaigne.*

— *François Boucher et le Bréviaire de 1736.*

— *Jean Restout et les miracles du diacre Paris.*

— *Le livre d'offices de Madeleine Cochin.*

— *Les Christs prétendus jansénistes*, où il fit définitivement justice de la légende des crucifix aux bras étroits.

Et surtout il mena à bien, réalisant un vœu exprimé par Sainte-Beuve, la grande et belle *Iconographie de Port-Royal*, rassemblant une remarquable collection d'images, gravures et portraits retraçant toute l'histoire de Port-Royal au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Mais l'apport d'Augustin Gazier à la connaissance de Port-Royal, du jansénisme et plus largement de l'histoire religieuse des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ne se limite pas à son œuvre écrite.

Il faut évoquer aussi l'influence qu'il exerça et le rayonnement qu'il eut sur tout le monde des lettres, érudits, chercheurs ou simples curieux de ces questions.

La simplicité et la bonté de son accueil, la pertinence des orientations et des conseils qu'il dispensait, la bienveillance avec laquelle il guidait les travaux des étudiants, des prêtres, des universitaires avec lesquels il était en correspondance ou qui venaient le consulter furent universellement reconnues et à sa mort donnèrent lieu à de nombreux témoignages de gratitude.

Il consacrait à ses visiteurs qui avaient réussi, non sans peine, à trouver le chemin de son cabinet, tout le temps nécessaire et s'ingéniait à leur faciliter le travail en leur prêtant ou en leur adressant documents, manuscrits, ouvrages.

Et nombreux furent ceux qui, à condition d'avoir gagné sa confiance et justifié qu'ils feraient bon usage de ce qui allait leur être montré, après un long entretien dans son cabinet, furent emmenés par lui pour une visite guidée de la bibliothèque de la rue Saint-Jacques, toute proche, ou parfois, beaucoup plus loin, des ruines de Port-Royal des Champs.

\*\*

L'ensemble de l'œuvre historique d'Augustin Gazier est dominé par une idée, unique, simple et forte, sur laquelle il n'a jamais varié, qu'il a exprimée avec vigueur dès sa première œuvre, la *Notice à l'usage des visiteurs de Port-Royal des Champs* et qu'il a reprise avec plus de force encore dès les premières pages de l'*Histoire générale du mouvement janséniste*, qui enfin inspire et sous-tend tous ses autres écrits, à savoir que le jansénisme n'a jamais existé, que ni Jansénius ni ses défenseurs ou successeurs n'ont jamais professé une doctrine particulière et bien sûr encore moins hérétique, qu'ils ont toujours été soumis aux lois de l'Eglise, respectueux de l'autorité pontificale et défenseurs de la foi chrétienne, marquant toutefois un attachement spécial aux dogmes, à la morale et à la discipline de l'église primitive comme aux enseignements de saint Augustin, et une particulière hostilité aux déviances modernistes que sont l'hérésie du protestantisme, le relâchement et la casuistique des Jésuites et enfin la politique d'asservissement des ultramontains.

Le prétendu jansénisme n'est qu'une invention et une calomnie des Jésuites. Sans le combat acharné qu'ils ont mené à l'encontre du catholicisme authentique de Port-Royal, ce vocable n'aurait jamais vu le jour et la chrétienté aurait fait l'économie de plusieurs siècles de querelles, de persécutions et de souffrances.

Finalement ce que l'on appelle jansénisme, — et nous citons Augustin Gazier — c'est tout simplement un catholicisme dégagé de l'influence délétère du jésuitisme.

Telle est la conviction essentielle et lumineuse que, toute sa vie et dans toute son œuvre, Augustin Gazier, en lutteur infatigable, a voulu faire partager à ses contemporains.

Il n'y est guère parvenu.

Eclairants à cet égard sont deux articles parus au lendemain de sa mort et dégageant, presque dans les mêmes termes, la pensée maîtresse de l'historien dont ils retraçaient l'œuvre, l'un d'André Hallays dans la *Revue des deux mondes*, l'autre d'un Père jésuite, Yves de la Brière dans la revue *Etudes*. Le premier, résolument favorable à Augustin Gazier, assortit néanmoins l'exposé de son idée-force d'une note d'indulgence ; le second — on ne s'en étonnera pas —, délibérément hostile,

parle d'illusion d'optique, d'étrange méprise, d'ingénuité et de candeur...

A cette idée primordiale deux autres s'ajoutent qui en sont les corollaires.

La première est celle de la place très accessoire de Jansénius dans l'histoire générale du mouvement janséniste. D'abord c'est par accident, on vient de le voir, qu'il s'est trouvé donner son nom à un mouvement de pensée qui en fait était apparu trente ans avant sa naissance. Ensuite, s'il a joué un rôle aux côtés de Saint-Cyran, puis d'Antoine Arnaud dans la formulation des idées augustiniennes, ce rôle n'a rien eu de déterminant.

Aussi bien Augustin Gazier s'est-il fort peu intéressé à cet évêque d'Ypres, ne lui accordant que quelques pages au début de son Histoire générale, sans jamais lui consacrer la moindre étude ni le moindre article.

Le second corollaire est celui du refus d'admettre que l'histoire de Port-Royal s'arrête à la suppression du monastère en 1709 et que la suite n'est plus qu'une longue décadence.

D'où ses efforts persistants pour reconstituer l'histoire du mouvement janséniste tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous la Révolution et jusque dans ses prolongements au XIX<sup>e</sup> siècle. D'où aussi l'irritation et la tristesse qu'il manifeste devant les prises de position de Sainte-Beuve parlant de déclin après la première génération de Port-Royal et marquant avec véhémence son refus absolu de traiter du Port-Royal du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Et ceci nous amène à la question fort intéressante de la position d'Augustin Gazier envers Sainte-Beuve. Ses sentiments, assurément, étaient partagés et quelque peu contradictoires. Au risque de schématiser un peu, il semble qu'ils furent tout à la fois d'admiration, de reconnaissance, d'irritation et de désolation.

Pour Augustin Gazier, le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, et il n'hésite pas à l'écrire, est un chef-d'œuvre — un peu moins sans doute que *l'Abrégé de l'Histoire de Port-Royal* de Racine, qualifié d'incomparable chef-d'œuvre — mais néanmoins chef-d'œuvre.

Dans la préface de son dernier ouvrage il s'exprime ainsi : « Est éternellement jeune le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, cet admirable historien que la curiosité seule avait attiré de ce côté et qui s'est trouvé entraîné, grâce à sa merveilleuse intelligence

beaucoup plus loin que ne l'aurait souhaité son incurable scepticisme. Le *Port-Royal* de Sainte-Beuve est à revoir, à corriger et à compléter ; il n'est pas à refaire. »

Comment d'ailleurs ce professeur de lettres si épris de bonne littérature serait-il resté indifférent devant les pages admirables évoquant la vie du monastère et dessinant le portrait des êtres qui en firent l'histoire ?

Aussi bien Augustin Gazier est-il reconnaissant à Sainte-Beuve d'avoir attiré sur Port-Royal l'attention du grand public cultivé. « La lecture de ce chef-d'œuvre, dit-il encore dans l'introduction de son *Histoire générale du mouvement janséniste*, attire sur Port-Royal une foule d'admirateurs enthousiastes. » Et ceci d'autant plus qu'il n'est pas suspect de partialité envers son sujet. Sainte-Beuve, ajoute-t-il, malgré lui peut-être, a travaillé plus que personne au monde à la glorification de Port-Royal. » Et comment oublier que c'est grâce à Sainte-Beuve que le jour de sa réception à l'Académie Française, Victor Hugo qui l'accueillait fut amené à faire devant ce public de choix un vibrant éloge de Port-Royal.

Mais à cette adhésion primordiale se mêlent aussi bien des motifs d'irritation.

D'abord Augustin Gazier, défenseur inconditionnel de Port-Royal, supportait très mal les critiques, les jugements défavorables ou même les simples réticences que Sainte-Beuve a parfois introduits dans son œuvre à propos de certains événements ou de certains personnages.

Il n'aime pas que Sainte-Beuve déplore la manie disputeuse de certains des docteurs de Port-Royal, il s'afflige de son scepticisme devant le miracle de la Sainte Epine, il s'indigne qu'on puisse parler de déclin après la première génération de Port-Royal et qu'on rejette en bloc tout le port-royalisme du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Mais surtout Augustin Gazier a été amené à relever beaucoup d'erreurs chez Sainte-Beuve, qu'il a minutieusement corrigées tout au long de ses œuvres et dont la cause était que Sainte-Beuve a ignoré l'existence même de la bibliothèque de la Société Saint-Augustin et toutes les ressources documentaires qu'elle contenait sur le sujet qu'il avait à traiter. C'est là son péché originel d'où découlent bien des inexactitudes et bien des lacunes et le grief majeur que lui fait Augustin Gazier.

Mais il y a plus grave encore, et c'est là qu'on peut parler de désolation. C'est le fait que pour Augustin Gazier, Sainte-Beuve, malgré toute sa bonne volonté et son immense talent, ne pouvait pas être le digne historien de la cause de Port-Royal.

Sans reprendre à son compte la réaction horrifiée des rédacteurs de la *Revue Ecclésiastique* à la parution du *Port-Royal* de Sainte-Beuve devant une telle profanation : Port-Royal tombé dans les mains de l'auteur de *Volupté* au mépris de l'adage « *Sancta santis* », il déplore que le plus grand historien de Port-Royal ait été un mondain, un sceptique, venu à son sujet par curiosité pour ensuite l'abandonner. Et dans la *Notice* à l'usage des visiteurs il va jusqu'à mettre en garde ses lecteurs devant le grand ouvrage de Sainte-Beuve : « Les vrais amis de Port-Royal en font peu de cas. Sainte-Beuve était trop de son siècle à tous les points de vue pour bien comprendre la vie des solitaires et des religieuses.

Finalement, si on lui avait posé la question, comme d'autres le firent pour le plus grand poète français : quel est le plus grand historien de Port-Royal ? Il aurait, selon toute vraisemblance, répondu : Sainte-Beuve, hélas.

Quel jugement peut-on porter aujourd'hui sur l'historien que fut Augustin Gazier ?

Pour répondre à cette question on essaiera de la situer au regard des qualités fondamentales que doit posséder un historien et qui nous paraissent les suivantes :

- une profonde et exacte connaissance de son sujet ;
- une égale aptitude à traiter des détails et des ensembles ;
- un souci constant d'objectivité et d'impartialité.
- un style d'écrivain.

La connaissance de son sujet, Augustin Gazier l'avait pleinement. Disposant des fonds de la bibliothèque de la rue Saint-Jacques, familier de celles de l'Ecole Normale, de la Sorbonne ainsi que de la Bibliothèque Nationale formé à l'évaluation critique des archives et des documents, il avait à la fois l'accès direct aux sources et le maniement des techniques de leur interprétation et de leur exploitation.

Son travail fut toujours de première main et assorti de tout l'appareil critique en usage chez les historiens modernes. On a pu dire de lui qu'il a marqué par son œuvre le début de l'histoire scientifique du jansénisme.

Le véritable historien, s'il ne veut pas se borner à n'être qu'un érudit, doit se mouvoir avec aisance sur deux plans, celui des faits, des événements, des preuves et des détails et celui des concepts, des vues d'ensemble, des perspectives et des explications.

Or Augustin Gazier avait certainement une plus grande propension à rester au premier de ces niveaux qu'à s'élever au second. Ses monographies sur des sujets précis et limités sont excellentes et continuent à faire autorité. Mais quand, comme couronnement de son œuvre, il écrit une *Histoire générale du Mouvement Janséniste des origines à nos jours*, on s'attend, de la part d'un tel connaisseur, à une vaste fresque explicative dominant de haut le sujet sous tous ses aspects, religieux, politiques, parlementaires, culturels, voire économiques et sociaux, et on ne peut manquer d'être déçu.

Hormis l'idée maîtresse que le jansénisme n'est qu'un fantôme et une pure création des Jésuites, les vues et jugements d'ensemble font singulièrement défaut et cette histoire générale est surtout une succession de faits et d'épisodes intéressants en soi mais plus juxtaposés qu'enchaînés entre eux.

L'historien en troisième lieu, doit être objectif et impartial. Sans doute une totale neutralité vis-à-vis du sujet traité n'est-elle pas souhaitable ni au surplus accessible. L'historien doit mettre de lui-même dans son œuvre et il ne lui est pas interdit de manifester quelque passion. Mais ce ne doit être que pour mieux exprimer la vérité historique, jamais pour la travestir ou l'aménager au service d'une idée préconçue ou d'une cause à défendre.

Or, si jamais Augustin Gazier n'a été taxé dans ce qu'il relatait d'inexactitude et si son apport à la connaissance de Port-Royal peut être considéré, références à l'appui, comme particulièrement sûr, sa vision des choses, ses jugements sont néanmoins emplis d'une telle ferveur pour la cause de la grandeur de Port-Royal et de la vertu de ceux qui s'en réclament qu'on peut se demander si son objectivité n'a pu être mise en défaut, s'il n'a pas péché quelquefois, ne serait-ce que par omission, et s'il n'a pas parfois franchi la frontière qui sépare l'histoire de l'apologie.

Enfin l'historien n'est pas qu'un simple rédacteur des annales du temps passé. Il doit, pour faire revivre ce passé et

l'éclairer, rechercher l'expression la plus pleine, la plus adéquate, la mieux transmissible. Il doit travailler son style. Il se doit d'être un écrivain. On l'a dit, l'œuvre historique est une œuvre d'art.

Or de cela Augustin Gazier, en bon janséniste qu'il était, s'est bien peu soucié. Professeur de langue française, il la maniait avec une entière correction et une parfaite maîtrise, et n'en cherchait pas davantage. D'ornements, de grâces, de légèreté, voire seulement d'élégance, point question. Il lui suffisait d'être clair et d'être compris. C'est regrettable. Sainte-Beuve était un écrivain. Augustin Gazier est resté un professeur.

\*\*

Aujourd'hui le temps a passé, beaucoup d'éminents auteurs de tendance parfois bien différente, se sont penchés sur l'histoire de Port-Royal et ont considérablement approfondi la connaissance que nous en avons. Que reste-t-il de l'apport d'Augustin Gazier ?

Les éclaircissements qu'il a apportés sur tous les points particuliers qui ont fait l'objet de ses études de détail et de ses monographies où il a rétabli la vérité ou apporté des éléments jusqu'alors ignorés et quelque chose sans doute de son grand message sur l'inexistence du prétendu jansénisme qui, si excessif et simpliste puisse-t-il apparaître à certains, a eu le mérite de répondre à la caricature répandue dans tous les catéchismes de France et de Navarre du jansénisme étroit, hérétique et morbide...

Mais ce qui doit subsister aussi, c'est le souvenir assez pathétique de cet homme intègre, laborieux et de piété sévère qui a voulu démontrer par son propre exemple qu'au siècle où il vivait, Port-Royal n'était pas complètement mort.

Sans le chercher sans doute, tant cela lui paraissait naturel, il a en sa personne ressuscité Port-Royal et mérité d'être reconnu par beaucoup comme le dernier des jansénistes.

André Hallays écrivit au lendemain de sa mort : « De singulières affinités de tempérament et de goût l'apparentaient aux hommes dont il devait honorer la mémoire. Les Messieurs eussent reconnu en lui un des leurs. »